Esso: la justice ordonne une expertise sur les contrats avec sa maison mère ExxonMobil

Le fonds activiste CIAM et trois autres actionnaires ont obtenu de la cour d'appel de Versailles la nomination d'un expert indépendant. Les minoritaires soupçonnent ExxonMobil de léser sa filiale.



Esso, filiale d'ExxonMobil, verra ses contrats d'achat et de vente de pétrole brut examinés par un expert. (ALLILI MOURAD/SIPA)

Par Laurence Boisseau

Publié le 21 oct. 2022 à 14:59 Mis à jour le 21 oct. 2022 à 16:59

Le géant pétrolier américain ExxonMobil, qui détient 83 % d'Esso, léserait-il sa filiale à son profit ? Des actionnaires minoritaires d'Esso en sont convaincus. Parmi eux, le fonds activiste CIAM, entré chez Esso en mars 2021, et Eximium, le family office industriel romanais créé par Michel Baulé. Ces actionnaires, qui pèsent un peu moins de 3 % du capital du pétrolier français, ont saisi la justice en octobre 2021. Ils viennent de remporter une manche contre Esso. Jeudi 20 octobre, la cour d'appel de Versailles a ordonné la nomination d'un expert indépendant. Ce dernier aura pour mission de passer au crible les contrats d'achat et de revente de pétrole brut entre la filiale et sa société mère.

Chaque année, Esso achète l'intégralité de son pétrole brut (pour 7 milliards d'euros par an environ) à sa maison mère. Ce pétrole est raffiné ou stocké en fonction des besoins de production, puis vendu à ses clients une fois transformé. Mais les comptes sociaux révèlent également l'existence de rétro-acquisitions de pétrole brut par ExxonMobil. Celuici lui rachète, en parallèle, du pétrole brut. Ces rachats par le géant américain auprès d'Esso ont représenté des flux financiers de 658 millions d'euros en 2020, et de 400 millions en 2019.

Soupçon de revente à perte

Les minoritaires soupçonnent que ces reventes se font à perte. Ils se demandent s'il n'y a pas un conflit d'intérêts manifeste de la part d'ExxonMobil, à la fois actionnaire, client et fournisseur. Ces transactions seraient réalisées au seul bénéfice de l'actionnaire majoritaire, et par conséquent au détriment du minoritaire.

« De manière générale, Esso pratique une politique d'opacité extrême sur ses flux intragroupe. La cour d'appel a considéré que cette opacité systématique caractérisait des indices graves d'une information lacunaire qui peut alimenter les craintes d'une gestion contraire à l'intérêt social », explique Julien Visconti, associé chez Visconti & Grundler.

LIRE AUSSI:

- Le conflit s'essouffle dans les stations-service
- ENQUETE ExxonMobil, l'humiliation d'un géant du pétrole

Esso a pris acte de cette décision. « Nous ne commentons pas les décisions de justice, surtout quand elles ne sont pas définitives », a indiqué un porte-parole aux « Echos ». « Nous verrons en temps utile si nous entendons former un pourvoi en cassation. Une expertise ne préjuge aucunement des conclusions de l'expert », a-t-il ajouté. La décision de la cour d'appel infirme un jugement rendu précédemment par le tribunal de commerce de Nanterre. Esso indique « s'assurer que l'ensemble des conventions conclues avec ExxonMobil soient revues avec beaucoup d'attention par les diverses directions compétentes qui s'attachent à ce que leurs termes et conditions soient dans l'intérêt d'Esso ».

Avec cette procédure devant la justice, les actionnaires minoritaires espèrent sans doute pousser ExxonMobil à retirer Esso de la Bourse et à racheter les actions des minoritaires à bon prix. En 2017, déjà, contre Euro Disney et sa maison mère TWDC (The World Disney Company), CIAM avait avancé des accusations semblables. Le fonds activiste cofondé par

Catherine Berjal et Anne-Sophie d'Andlau avait dénoncé différents contrats de gestion permettant à TWDC de prélever d'importantes sommes d'argent sans contreparties manifestes. Une stratégie qui a porté ses fruits. TWDC, qui avait lancé une OPA sur sa filiale en 2017, a fini par remonter le prix de 1,25 euro par titre à 2 euros, en partie en raison de l'action de CIAM devant la justice.

LIRE AUSSI:

• ExxonMobil s'engage à réduire ses émissions de CO2

Laurence Boisseau